VENTES A L'ENCAN.

Far J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Annonce state of the state of mparts. A l'encan, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Fencières, 311 rue Baronne.

D'après et en veriu d'un jugement et cordre de l'Honorable Cour Civile de Discordre de L'Honorable Civile Civil

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. Succession de Michael J. Jeyce.

No. 101,708, Division D. Cour Civile de District. Le MARDI, 21 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, je. David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique,

cières, 311, rue Baronne, ic. David II. Culligam, vendrai à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après:

1.—Un certain fot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits du voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre B sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 9 juin 1913, d'après lequel croquis et de du commence à une distance de deux cent quarrante pieds, un pouce et quatre lignes du coin des rues Bienville, et Broad, et mesure vingt-nauf pieds, buit pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, meur pouces et quatre lignes entre lignes municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que noutes ses bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par la numére municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que noutes ses bâtisses at améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façen, situé dans l'Het No. 365, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (anni l'Het No. 365, borné par les rues Bienville, Broad, white et Iberville (anni l'Het No. 365, borné par les rues Bienville, Broad, et mesure vingt-neuf pouces et quatre lignes du coin des gues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pouces et quatre pouces de face à la rue-Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces de face à la rue-Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et d'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds par l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds par l'arrière, sur une profondeur de cen

neuf pouces et quatre lignes du coin des gues Blenville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue-Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la partie la plus grande du lot original No. 7. Les hatisses sur le dit lot de terre sun désignées par les numéros municipaux 1738-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et sventages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 363 (autrefois liet No. 40), norné par les rues Broad, White, Custom House (maintemant iberville) et Bienville, et désignés comme lois Nos. 5 et 6 sur un plan d'Edgar Pillé, voyer, daté du 9 juillet 1895, dans les archives de l'étude de E. L. Sansum, ancien notaire en cette ville, commae plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situé dans le memme district et liet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, sormant da partie arrièrée des lots.

4.—Un certain mogceau de terre, avec coutes les bâtisses êt améliorations qui s'y trouveni, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 383, borné par les rues Custom House (maintenant Thervilla). Whita

privileges, servitues et avantages que y apparitement de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville), White, Bienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la parite antérieure du lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1864, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 79, et mesure trente-deux pieds, neuf pouces et demi de face à la rue White, sur cent vingt pieds de profondeur. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les nuéros municipaux 214 et 216, rue White.

5.—Un certain lot de terre, ainsi que soutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout fes droits de vole, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 305, borné par les rues Derville (autre-tois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot A forme le coin des rues Iberville et Rocheblave, et mesure vingi-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Rocheblave étant composé de la totalité du lot original No. 12 et une partie du lot No. 11. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2437-2439, rue lberville.

rue Iberville.

6.—Un certain fot de terre, sinsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Second Disriet de cette ville, dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Bocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre B sur le croquis déjà mentionné et certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, d'sorès lequel croquis re dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds cinq pouces du coin des rues Iberville et Rocheblave et mesure vingt pieds sept pouces de face à la rue Iberville, is même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre rue Iberville. ne profondeur de cent pleds, entre mes égales et paralléles... Les bâtisses r le dit lot de lerre sont désignées par numéro municipal 2435, rue liberville. Le numéro municipal 2435, rue Dervillé.

Conditions—Comptant un tiers, ou plus, le soide payable dans une, ou une et deux années; la partie qui est à crédit, y en ayant une, devant porter un ditérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être mise en sécurité par les clauses d'hyposible que qui sont habituelles, de même que le pacte de non-alienando, une provision pour d'assurance de la propriété vision pour l'assurance de la propriété à faveur des billets bypothéquaires et pour le paiement du dix pour cent de rages d'avocais dans le cas d'empèchement; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes taxes pour l'année, 1914 sur le prix d'echat et au-dessus; de recevoir les loyers seulement à partir de la date de cession des actes de vente;

de la date de cession des actes de vente; les billets hypothequaires devront être datés le même jour que les actes de vente; l'acquéreur devra payer les actes de vente devant E. M. Stafford Esq., notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achas au moment de l'adjudication ches DAVID H. COLLIGAN, Encanteur.

E. M. STAPFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs. mandeurs. : ANDREW M. PROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs. Join 16 M 28—juillet 5 13 19 M

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente pour effectuer une partition, No. 3008, rue Dryades. Petite résidence à deux étages.

Walter L. et Rollan E. Lambert vs. Ottille May Lambert.

No. 108,642, Cour Civile de District, Division A. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, No. 341, rue C. A. Ramsey, Encanteur, No. 341, 140
Carondelet.
Le JEUDI, 30 juillet 1914, sera vendue
à l'enchère publique, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en
cour ouverte le 36 juin 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge à la dite cour,
Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été
adressé, la propriété sulvante, décrite
à savoir:

a divesse, la propriete suvaine, de la savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième l'District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté du 26 octobre 1866, et attaché la un acte passé devant R. J. Ker, not taire, enregistré dans le livre 91, folio 1533, dans l'îlet borné par les rues Baronne. Dryades, Septième et Huitième, le dit lot ayant 25 pieds 9 pouces de 1 face à la rue Dryades, sur une profont deur de 60 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant: l'acquéreur de-Conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer les impôts pour 1914 et payer l'acte de vonte devant Alexis Brian, notaire, et déposer 10 pour cent de l'acquisition au moment de l'adjusti-

juin 28-juillet 5 12 19 26 30

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1525 rue Dauphine, connt 7 chambres vestibule. sur de grands terrains traversant l'ilet. Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth

léans, Lne., le JEUDI, 6 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-orléans, en vertu et obéissance à un jugement rendu le 22 juin 1914 et signé en cour ouverte le 29 juin 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. dans l'affaire ci-dessus nuverne le 20 juin 1914 et procéders. méroitée et intitulée, je procederal à vendre au plus haut preneur, à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

savoir:
Un certain morceau de terrain, avec
toutes les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent, et tous les droits, voies,
privilèges, servitudes et dépendances y s'y froitvent, et tous les droits, voies, privitièges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troislème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Burgundy, Matilida (ou Japonica) et Kentucky, mesurant vingt-quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur de trente-sept pieds, sept pouces et quatre lignes à angle droit sur la ligne arrière de la propriété de Mme Alignot, de là revenant entre deux lignes parallèles d'une largeur de cinquante quatre pieds, trois pouces, à la rue Burgundy, sur cinquante quatre pieds, trois pouces de face à la rue Bourgogne, borné sur le côté plus près de la ville par la propriété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) priété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) par la propriété de Auguste Parr. Laquelle dite parcelle de terre est sujette aux servitudes ou droits de volo de la dite rue Dauphine, à faveur d'Henry Parr, ses héritiers ou ayant-droit, le tout d'accord avec les termes et limitations entièrement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Droymitations entiferement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Dreyfons, feu notaire, en date du 9 février 1869, et enregistré au Bureau des Enregistremnts, livre 96, folio 3.

CONDITIONS — Comptant: l'acte de vente devant être passé devant Francis D. Charbonnet, notaire public, aux depens de l'acquéreur, avec un dépôt de dix pour cent ou moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT. Encanteur, 808 Perdido LOUIS H. BURNS JABRIEL FERNANDEZ, SR. Avocats pour les demandeurs. V. GUILLOTTE,

VENTES PAR LE SHERIF

Avocata nour les défendeurs

Juil-5,12,19,26 Boût-2,6

ED. P. FOLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un tot de terre de valeur dans le Premier District, rue Thalia, entre les rues Galvez et Miro. Thalia, entre les rues Gaivez et Miro. Mme Caroline S. Goetz vs. Omer B. De-

lerd. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,927 — En
vertu d'un writ de saiste et de
vente qui m'a été adressé par
l'Honorable Cour Civile de District
pour la Paroisse d'Orléans dans
l'affaire ci-dessus intituiée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les
rues Union et Gravier, dans le Premier
District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midt, la propriété suivante,
décrite à savoir:

Le certain lot de lerre avec les de-In certain lot de terre avec les de pendances qui y appartichnent, situe dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Quatre dans killet No. 537, borné par les rues Thalia, Erate.

dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS ENOP.
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour la juin-26,27 Juil-3,4,10,17,24,29,36

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de Frank Taylor. our Civile de District, Division A, No. 108,150.

COTTAGE SIMPLE, 2616 RUE CALHOUN, ET CINQ LOTS, COIN STORY. Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 13 août 1914, la 12 a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières. No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et poursuite d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orièdans, Division A., signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orièdans, Division C, à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. qui se trouve absent sur sa permission du 10 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, au plus haut preneur, la propriété suivante, décrite, à savoir: Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau

neur, la propriété suivante, decrite, a savoir:
ier, Quatre certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 121, borné par les rues Calhoun, Story et Delord, et la ligne Foucher, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 2 janvier 1908, et annexé à un acte passé devant Allen R. Beary, notaire public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Calhoun, la même largeur à l'arrière, sur cent vingi (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant coin sur les rues Calhoun et Story.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y 2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, stué dans le Sixième District de cette ville, dans l'Îlet No. 121, borné par les rues Story, Calhoun et Delord, et la ligne Foucher, désigné par le numéro 12 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, en date du 2 janvier 1908, annexé à un acte passé devant Allen. Beary, notaire Public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis le dit lot commence à une dis-Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth
Marshall, et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, Division C, No. 108,048.
PAR LOUIS HUFFT, bureau d'encanteur. 808 rue Perdido, la Nouvelle-Orléans, Lne., le JELOI, 6 août. 1914, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu et obéissance à un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, et se rendre respensable et payer, en plus du montant de vinner luge à la Cour Civile de son enchère, tous les impôts de ville de son enchère, tous les impôts de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée, qui soient payables en 1914, aussi le coût de tous certificats nécessaires au transfert légal du titre, de même que

devront être passés devant Wima Renaudin, notaire public. Encanteur, 808 rue Perdido. A. J. PETERS, Avocat. juil-12,19,26 août-2,9,13

devant William

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE

Gustave Rosentreter vs. John Hood. PREMIERE COUR DE CITE de la Non-

PREMIERE COUR DE CITE de la Non-velle-Oriéans-No. 62,316 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus inituide, je procède-rai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 737-732 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, is juillet 1914, à 11 heures, la propriété suivante, décrite à savoir: Un jeu de parloir, un piano Werlein avec tabouret, un Graphophone Colum-bia et 12 disques, un tableau d'art, etc. bin et 12 disques, un tableau d'art, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. P. McGILL.

Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orleans.
FRED G. VEITH,
Avocat pour le demandeur,
juil-8,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS

succession de Mme Catherine Schoedel veuve en première noce de Christo-pher Maier, et veuve en deuxième noce de Michel

Seisaire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 108,238 — Di-vision B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et t toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qu suivront la présente notification les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William Frantz, exécuteur de cette sucwithin wrantz, executeur de cette suc-cession, ne serait pas approuvé et homo-logué et les fonds distribués conformé-ment au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WILLIAM C. McLEOD, Avocat.

juil—11,15,20

Succession de Joseph Arsene Quantin COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT Pour la ra-roisse d'Orléans — No. 109,156 — Di-vision C — Attendu que Margaret Scheib, veuve de Joseph Arsene Quantin, a présentà une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administra-tion dans la succession de Joseph Artion dans la succession de Joseph Ar-sene Quantin, décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cala peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Oreffier.
RAYMOND GAUCHE. Avocat.
Juli-9,13,18

Succession de Luigi (en Louis Inter-guglielm)

No. 537, borné par les rues Thalla, Erate, Galvez et Miro, indiqué sur une copie lithographique d'un plan annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 11 mai 1911, d'après lequel plan, le dit foit mesure trente pieds de face à la rue Thalla, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de quaure-vingt-dux-sept pires, dix poures et cinq lignes.

Saisie dans 'e procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dénot de dix pour cent du prix d'achat. inai presente par Louis 5. intergugnet-mi, administrateur de cette succession, ne scrait pas approuvé et homológué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffice.
H. KENNER, Avocat.

VENTES A L'ENCAN

Par GURLEY & PARKINSON. Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prades et als. — No. 107,532, Division D. Cour Civile de District. Deux donbles cottages bion loués, dans le Cinquième District (Alger), Nos, 127-29-31-33, rue Lavergne, entre les rues Morgan et Delaronde. A l'encau, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311

rue Baronne, par Guriey et Parkinson; E. Randolph Guriey, Encanteur.

rue Barenne, par Guriey et Parkinson; E. Randolph Guriey, Emcanteur.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, jure à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, Division D. No. de dossier i 17,532, lu et rendu à cour ouverte le 11 juin 1914, et signé le 17 juin 1914, je vendral à l'encan public la propriété suivante, décrite à avoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiement de quelque manière, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Oriéans, désigné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par le numéro 13 de l'idet No. Sept. borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. D'Hemecourt en dave du 15 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trenne pleds de prefondeur entre lignes parailèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 129, rue Lavergne.

Il. Un certain lot de terre avec toutes

Lavergne sur 190 pieds de prefondeur entre lignes parailèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les muméros municipaux 127 et 129, rue Lavergne.

Gurlley & Parkinson, Encanteurs.

GURLEY & PARKINSON, Encanteurs.

BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.

et 139, rue Lavergne.

II. Un certain lot de terre avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y

Juin 28—Juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli.

Par STROUDBACK & LATTER. Par ROBERT G. GUERARD

BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La hello résidence 2106, avenue Napoléon. Succession de Marshall J. Weilborn.

avec lous les droits, voles, privilèges et àvantages qui y appartiennent de quel-que façon, situés dans le Sixième Dis-trict de cette ville, dans l'Îlet borne par

sont désignés par les Nos. Onze, Douze et Treize dans l'îlet No. 522, sur un plan fait par H. C. Brown, sous-ingénieur de ville, daté le 2 août 1893, et annexé à

de ville, daté le 2 août 1895, et annexé à un acte de vente passé devant John J. Ward, notaire en cette ville, en date du 10 décembre 1896. D'après lequel plan, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: le lot No. Onze fait coin sur les rues Jena et Saratoga et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Jena et sur le parc ou Pleco Samuel sur cent ein.

Parc ou Place Samuel, sur cent ein-quante (150) pieds sept (7) pouces de profondeur et face à la rue Saratoga, entre lignes parallèles, et les dits lots

notaire, aux dépens de l'acquéreur, es 10 pour cent de dépôt demandé au mo-ment de l'adjudication. ROBERT P. GUERARD, Encanteur.

DENEGRE LEOVY & CHAFFE, Avocats, juin 21 28—juillet 512 19 23

Parkernaghan& cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339,

rue Carondelet.

Le JEUDI, 23 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Ns. 311, rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en

date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans. Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son

épouse, No. 104,887, la propriété sui-vante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y

trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse.

vente devra contenir toutes les clauses de sécurité qui sont usuelles. L'acquéreur devra payer le coût des reritficats et le coût de l'acte de vente, ainsi que les impôts dûs pour l'année 1911, devant cet acquéreur, au moment de l'adjudication constituer un dépôt de dix pour cent du montant de la vente, lequel depôt ne portera pas d'intérèts. Les loyers des propriétés devront être réservés au verdeur insenteur de l'acte de l'acte de

vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. DART, KERNAN & DART, Avocats.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, mesurant 326 pieds de face au Boulevard Hayne, sur 1,250 pieds de profondeur entre lignes parailèles, avec une surface de 9.35 acres.

Hibernia Bank and Trust Co., Trustee vs. Lyman C. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

let 1914, la propriété sulvante, décrite

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquèreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépot sur le montant de son enchère.

Eduis Knop,
Sherif Civil de la Paroisse d'Oriens.

FARRAR. JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demande-

Juin 18 14 19 96-juillet 8 10 16

juin 21 28-juillet 5 12 19 23

rue Carondelet.

No. 105,969, Cour Civile de District Division 8. No. 102,837, Cour Civile de Disrtict, Division —. En vertu et conformément à un ordre issu et signé le 19 juin Division co.

Lots de Valeur dans le Troisième Dis-rict. 4 lots sur la rue France, entre N. lobertson et N. Claiborne, dans l'ilet 1914, par l'Honorable Fred B. King, juge Propriété de choix à Sildell, Enc. Si-tuée dans la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième. ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS. 5 actions de la World Bottling Com-8 actions de la Sildell Ice and Light le la Cour Civile de District pour la arolase d'Orléans, je vendral à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Fon-lères, 311, rue Baronne, le JEUDI, 33 uillet, à midi, la propriété suivante, écrite à savoir: TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE,

pany.
10 actions de la International Development Company.
Le JEUDI, 30 juillet 1914, à midl, à la
Bourse des Propriétés Foncières, 311,
rue Baornne. Par Stroudback & Latter,
Charles B. Stroudback, Encanteur, venles rues Jena, Saratoga et Sud Franklin et l'avenue Napoléon, désigné aupara-vant comme llet No. Quatre-vingt-dix, sur un plan dressé-par C. F. Zimpel, voyer, daté en mars 1834; les dits lots rue Baornne. Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, ven-dra à l'encan public à la date et-dessus désignée, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E. dans-l'affaire ci-dessus intitulée et numéro-tée, la propriété suivante déspite à atée, la propriété suivante, décrite à sa-

voir Quatre certains lots de terre situés Quatre certains lots de terre stutes dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte mentionné ci-après, passé le ier mai 1912, d'après lequel croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue France, la même profondeur à l'arrière, sur une trente pieds de face à la rue France, la même profondeur a l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Le lot No. Neuf étant le plus rapproché et à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes, de l'avenue N. Claiborne. La dite propriété fut achetée au nom de Joséphine Marshall, deuxième épouse du dit David J. Bamelll, durant la communité de biens qui exista entre eux devant la N. O. Homesite Co., Ltd., selon acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le ter mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467. C. O. B. 250, folio 467.

batisses et améliorations qui s'y trou-vent, connu comme lot No. 12 dans l'îlet vent, commi comme lot No. 12 dans Filet No. 16 du Faubourg Brugier de la ville de Slidell, Paroisse de Si-Tammany, Louisiane, le dit îlet No. 10 qui contient le lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue roisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy sur 50 pieds, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles à une distance de 110 pieds selon la carte officielle de la pieds, selon la carte officielle de la ville de Slidell. Lne, étant partie es ville de Sidell, Lne, étant partie es parcelle du terrain transmis par Oscar it. Brugier à ce vendeur, Mme Alexan-drinne Brugier, née Duffon, veuve du feu Romain F. Brugier, selon qu'il est marqué dans le livre 46, page 130, etc., dans les registres publics de la Paroisse de St-Tammany, Lne. Conditions: Comptant; l'acquéreur de-

vra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur, en sus devra assumer les impôts pour l'année 914. STROUDBACK & LATTER, Encanteurs. F. T. ECHEZABAL, Avocat. juin 28—juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322, Cour Civile de District,
Division C.

COTTAGE DOUBLE, avec fours
de boulangerie et magasins de
vente 4 No. 2633, rue N. Rempart au coin de la rue Port, et

part, au coin de la rue Port, et pouces et i ligne, et de là une aurre part, au coin de la rue Port, et annexé à l'arrière, 1010-12, rue Port.

A l'encan, le JEUDI, 30 juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en veriu d'un ordre signe 12 9 juin par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orlèans, Division C. dans l'arraire ci-dessus initiulée, la propriéte de sécurité qui sont usuelles. L'acquéinge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C. dans l'affaire ci-dessus initiulée, la propriéte suivante, décrite à savoir: suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'a
trouvent, dans le Faubourg Washington, du Troisième District de cette ville,
désigné par le numéro Nenf dans l'îlet
No. 12, borné par les rues Enghien,
Love, Port et l'avenue St-Claude, sur
un plan fait par Pillé, voyer, le 9 février
1835, et mesurant en mesure américaine
virott-neuf pieds de face à la rue Love vingt-neuf pieds de face à la rue 4.0ve sur cent pieds de profondeur et face a la rue Port. Les améliorations con-sistent d'un cottage double sur la rue Remparts, avec 4 chambres, boulangerie,

fours, magasins, etc., ainsi. struction à l'arrière avec galerie et hui chambres.
Conditions: Comptant. L'acte de vente devra être passé dévant Bernard Daly, notaire en cette ville, et les impots pour l'année 1914 assumés par l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt en espèces seront exigés au moment de l'adjudication. ation. STROUDBACK & LATTER, Encanteurs. FRANK T. ECHEZABAL, Avocat. juin 28—juillet 5 12 10 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE. No. 109,070 — Cour Civile de District Division D.

Edward L. Silva vs. Ses Créanciers. ORDRE En considération à la pétition anié-rieure et aux comptes rendus de créan-res et dettes dûment vérifiés, y annexés

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 108,812 — En vertu d'un writ de saisie et de venie qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procèderai à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des proprié-tés foncières, 31 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juii-let 1914, la propriété suivante, décrité à IL EST ORDONNE, qu'après les annonces dues et avis appelant les créan-ters, selon que le requiert la loi, une réunion des créanciers du dit Edward au Boulevard Hayne, sur une profonreunion des créanciers du dit Edward
L. Stiva, soit convoquée et tenue, d'accord avec la loi, devant Frederick Deibel, notaire public, en son étude dans
la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de
la Louisiane, commençant le 27 juillet
1914 à dix heures du matin, pour voter
pour ou refuser la demande du dit
Edward L. Stiva pour un sursis de six,
done, dix-huit ou vingt-quatre mois de
la date de la dite réunioj.
Il est ordonné de plus, que Francis
Il est ordonné de plus, que Francis
P. Burns, avocat, sera désigné pour re-P. Burns, avocat, sera désigné pour re-présenter les créanciers absents à la réunion, et que, avant celle-ci, toutes procédures contre la personné ou la propriété de Edward L. Silva, seront

La Nouvelle-Orléaus, Lnc., 27 juin 1916. (Signé) PORTER PARKEH, Juge. Pour copie fidèle, F. GRIESHABER, Clerc Dépuié. H. KENNER, Avocat.

Juli-7,11,16

F. GRIESI

Juli-8,10,17

VENTES A L'ENCAN

VENTER PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

l'ente de 431 chaises et de 4 bancs, écran, etc. Edward Marx vs. Gervals 3. King. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parrolsse d'Orfeans — No. 108,617 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parolsse d'Orféans, dans l'affaire cl-dessus initulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés claprès, le LUNDI, 13 juillet 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le "Maissue Hall" au coin des

Bans le "Majestic Hall," au coin des rues Septième et Magazine, 431° chaises et 4 bancs. Aussi, des fils électriques, écran pour projections, pupitre à musi-que, plancher inclipé, etc. Baisie dans l'affaire ci-dessus, Conditions—Comptant aux les lieux Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Sherm Civil, Paroisse d'Orléans.
FRANK E. RAINOLD, Avocat pour le

Jull 2 3 13

"ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété étendue et de valeur, améliorée, du Troisième Dustrict, portant le numéro municipal 1560 rue N. Claiborne (limites, rue N. Claiborne, Claiborne Circie, Avenue St. Bernard et rues Laharpe et Robertson).

Edgar P. Andree vs. Arthur Von Schlem mer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,677 — En vertu d'un writ de saiste et de vente vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessos inti-tulée, je procèderat à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Fon-cières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 6 août 1911, à midi la propriété suivante décrite à à midi, la propriété sulvante, décrite à

savoir. ier. Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voles, privièges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Oriéans, dans l'îlet irréguler No. 632, borné par la rue Claiborne, la place circulaire Claiborne, l'avenue St. Bernard et les rues Labarpe et Robertson, et une allée, et mesurant quarante huit pieds sept pouces de face à la rue Claiborne, sur une première profondeur et face, sur une allée derrière la maison de marché de quatre vingt neuf pieds six pouces de là, s'élargissant à angles droits vers l'avenue St. Bernard, quatre pieds et quatre lignes et de la une deuxième profondeur de quarante quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3; sur l'autre côté, qui regarde la rue Labarpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Claiborne; de là une deuxième profondeur en ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe, de quatre vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne du l'indivant et de la une deuxième profondeur en ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe, de quatre vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne au l'indivant et l'indivant, désigne par le numéro 17 dans l'îlet No. 656, borné par le- rues vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne au l'indivant et l'entre de la une deuxième profondeur en ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe, de quatre vingt cinq pieds quatre pouces et quatre vingt cinq pieds quatre pouces et quatre vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne arrière, oblique celle aussi; laquelle dile parcelle de terre est composée du lot No. 5B sur deux croquis par A. de Armas, députe voyer de vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne arrière, oblique celle aussi; laquelle dile parcelle de terre est composée du lot No. 5B sur deux croquis par A. de Armas, députe voyer de vingt quatre parcelle de terre avec louises les bâtisses et améliorations qui s'ouvrait vers la rue de la une deuxième profondeur en resure de la une deuxième profondeur en l'entre de la une deuxième profondeur en l' voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de la entre lignes parallèles, et les dits lots Nos. Douze et Treize mesurent chacun trente (30) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes sur cent cinquante (50) pieds sept (7) pouces entre lignes parallèles. Laquelle dite propriété fut acquise par le feu Marshail J. Wellborn, selon acte de vente passé devant Frank Edward Raynold, notaire, le 2 janvier 1912, en en date du 11 juin 1887.

2. Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages qui vappartiennent de quelque manière, situé dans le l'acte devant et la propriété décrite en premier lieu la date de l'acte de vente, l'acte devant la propriété décrite en premier lieu la dite parcelle de terre était la partie armière passé devant W. McL. Fayssoux, notaire, aux dépens de l'acquéreur, es lous les doutes les lois Nos. 2, 3 et 4 du dit flet notaire, aux dépens de l'acquéreur, es lous les des du dit flet la la date de l'acte de vente, l'acte devant viele, de l'acquéreur, es lous les des du dit flet la la date de l'acte de vente, l'acte devant l'acte devant viele, en date du 11 juin 1887.

2 Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages qui vappartiennent de quelque manière, situé dans le même district et flet et tourhant la propriété décrite en premier lieu la dite parcelle de terre était la partie armière, solique chie aussi; laquelle dite parcelle de terre est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B sur deux croquis par A. de Armas, député voyer de ville, en date du 11 juin 1887.

2 Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages qui va appartiennent de quelque manière, situé dans le même district et flet et tourhant la propriété décrite en premier lieu la dite parcelle de terre de lous les droits voles, privilèges, servitudes et avantages qui s'oute No. 632, et mesure solvante quatre pleds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à un point

2. 3 et 4, la dite ligne étant à un point de la rue N. Robertson à côté du lot No. 2 à une distance de cent dix pieds trois pouces de l'avenue St. Bernard et-finissant à un point de l'avenue N. Claiborne à côté du lot No. 4, à une distance it fil pieds neur pouces de l'avenue St. Bernard sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue N. Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue d'avenue profondeur de l'avenue de soixante pieds sur le côté de l'avenue de l'ave

LOUIS KNOP Sherif Civil, Paroisse d'Orleans. ROGER MEUNIER, Avocat pour le demandeur, Juil-3,1,10,17,24,31 août-5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et amé-liorée dans le Sixième District, per-tant le numéro municipal 811, rue Lowerline, entre les rues Second et

City Bank and Trust Co. vs. M. et Mme Wm. E. Joor. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,889 — En vertu d'un writ de saisle et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour ctivile de District pour la Paroisse d'or-léans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère pub-lique à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 23 juitlet 1914, la propriété suivante, décrite

let 1914, la propriété suivante, décrite à savoir:
deux certains lois de terre arec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y apparilement, stué dans le Six-lème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lois Nos, Onze et Douze, dans l'Het No. 80, borné par les rues Pine, Second, Lowerline et Burthe, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente nieds de face et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de cent vingt pleds entre lignes parallèles, le lot No. Onze formant coin sur les rues Lowerline et Burthe le tout selon croquis d'Edgar Pilié en date du 25 fé-vrier 1885 et annexé à un acte passé de-vant Ernest Commagère, notaire dans cette ville, le 11 juin 1887.

Saiste dans le proces ci-dessus. Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix LOUIS KNOP.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. LEGIER & GLEASON, Avocats pour la lemanderesse.

juin 20 26—juillet 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de menbles de maison de valeur, etc.; aussi un piano avec labouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,967 — En
veru d'un ordre de vente en date du
3 juillet 1914 qui m'a été adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour
la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procèderai à vendre
à l'enchère publique, dans les locaux
cl-après désignés, le MERCREDI, 15
juillet 1914, à 10:30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:
Dans mes magasins Nos. 508-519 rue de
Chartres, un loi de meubles d'intérieur
assortis, parloir, chambré à coucher,
salle à manger, meubles, tapis, tableaux
d'art, accessoires, étc.; aussi un plano d'art, accessoires, etc.; aussi un piano d'art, accessonus,
'avec tabouret.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
LOUIS KNOP,
COTIÈGNE d'Oriéans

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. PARKERSON & PARKERSON, Avocats pour le demandeur.

VENTES A L'ENCAN

YENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur et amélio-rée dans le septième District, portant les numéros municipaux 8533 et 833 rue Apricot, (dans l'ilet Leonidus, Pritchard et Joliet).

French Market Homestead Association vs. Louis Hasemann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pacour civile de district pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 199,065 — En veriu d'un writ de saisie et de vehie qui m'a été adressé par l'Honorable Conr Civile de District pour la Paroisse d'or-léans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan p...blic, à la Bourse des Propriété Foncières, Ne. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district da cette ville, le FEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant servitudes et dépendances y appartenant de quelque mantère, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'het No. 410 borné par les rues Leonidas, Pritchard, Joinet et Apricot, désigné par la lettre E sur un plan de subdivision des % du dit liet, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 16 juin 1908, et d'après lequel plan de subdivision, le dit lot "E" mesure trente pieds sur la rue Apricot, sur une profondeur enire lignes égales et parallèles de cent vingt pieds; le dit lot touche le lot "F" sur le dit plan et commence à une distance de trente-deux pieds, deux posices du coin des rues Apricot et Leonifas. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur de-

Conditions—Comptant; l'acquéreur de-vant, au moment de l'adjudication, faire un dépot de dix pour cent sur le mon-tant de la vente. LOUIS KNOP.

Sherir Civis de 'a Paroisso d'Oriéans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
Juil-10,17,21,31 aoûl-7,12,13

ANNUNCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amélio-rée du Sixième District, portant le nu-méro municipal 1520 rue Willow, entre les rues Cadiz et Jens.

John Day vs. Thomas Parm. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

un dépôt de dix pour cent sur le mon-tant de son enchère.

Sherif Civil, Paroisse d'Orieans. Al.BERT GUILBAUT,
Avocat pour le demandeur,
Juil-10,11,17,24,31 août-7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

vente d'une propriété de valeur et améllorée, portant les numéros munici-paux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la ruo Webster et la ligne Bloomingdale.

Felix J. Dreyfous vs. Agnes L. Jenks. Bernard sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue N. Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant une dimension de soixante quatre pieds six pouces sur la ligne plus rapprochée de la rue Laharpe, laquelle a soixante quatre pieds six pouces en commençant à un point situé à cent soixante dix pieds et trois pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus près de la rue N. Robertson, et finissant à un point distant de cent soixante et onze pieds, neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus près de la rue N. Robertson, et finissant à un point distant de cent soixante et onze pieds, neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus rapproché de l'avenue N. Claiborne, le le tout comme il apparaitra plus clairement sur le croquis fait par Frank A. Waddill, ingénieur civil, en date du 10 mars 1899, faisant partie et annexé à un acte devant John Watt Duffy, notaire en cette ville, le 26 juillet 1992.

Salsie dans les affaires cl-dessus.

CONDITIONS — Compiant: l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pail pouces de face à la rroquis, 3t pieds, 1 pouces de face à la rue Pitt. 28 pieds, 1 pouces et 6 lignes sur la ligne arrière, le séparant du lot No. 16, par une profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, de 115 pieds et 115 pieds, 5 lignes sur la ligne de Bloomingdale. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voles et avantages y appartenant de quelque manère. Saisie dans le procès cl-dessus. Conditions—Compitant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Ortéans, SOLOMON WOLFF & A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.

Juil—10,17,24,31 août—7,13

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur du Deuxié-me District, rue St. Louis, entre Jes rues Broad et Dorgenois.

H. Dumas vs. William Barnett, et al. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Patrict de cette ville, dans l'Het No. 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorge-nois, St. Louis ou Promenade Caronde-let et mesurant trente pieds sur la rue St. Aonis ou Promenade Carondelet sur

ceni deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations étaient connués comme le No. 2610 rue St. Louis, depuis l'incendie qui les a St. Louis, de procès ci-dessus.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un cent du prix d'achat.

dépôt de dix pour cent du prix d'acha LOUIS KNOP, Shérif Civil. Paroisse d'Orléans. GEO. MONTGOMERY, Avocat pour le demandeur. juil-10.17.21,31 août-7.12,13



nyone sending a skeich and description may deficity ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly condennels, RANDERG on Patents ent free. Oldest agency for securing patents.

Patents Laken through Munn & Co. receiv.